RCS : ANGOULEME
Code greffe : 1601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00390
Numéro SIREN : 793 891 680
Nom ou dénomination : abC

Ce dépôt a été enregistré le 16/01/2017 sous le numéro de dépôt 205

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGOULEME

13 rue de la place du Champ de Mars
16000 ANGOULEME
Tel.: 0891 01 11 11 Fax : 05 45 92 66 03
www.infogreffe.fr / www.greffe-tc-angouleme.fr

SAS OLIE SPIRIT
3 avenue du Chateau
78150 Le Chesnay

V/REF :
N/REF : 2013 B 390 / 2017-A-205

Le Greffier du Tribunal de Commerce D'ANGOULEME certifie qu'il a reçu le 16/01/2017, les actes suivants :

Rapport du commissaire à la transformation en date du 13/01/2017
- Changement de forme juridique - de SARL en SAS

Concernant la société

abC
Société à responsabilité limitée
21 rue du Mal Fayolle
16000 Angoulême

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-A-205 le 16/01/2017

R.C.S. ANGOULEME 793 891 680 (2013 B 390)

Fait à ANGOULEME le 16/01/2017,
Le Greffier



SAS OLIE SPIRIT
Olivier PARIS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de Versailles
3, avenue du château
78150 LE CHESNAY

Rapport sur la transformation en société par actions simplifiée (SAS) de la société abC, société à responsabilité limitée (SARL) au capital de 100 €,
SIRET 793 891 680 00019, siège social : 21, rue Maréchal FAYOLLE 16000 ANGOULÈME

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, par décision unanime des associés en date du 2 janvier 2017, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification, basée sur les comptes annuels au 31 décembre 2016 a consisté notamment à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas eu connaissance ni identifié d'avantages particuliers ;

Le Chesnay, le 13 janvier 2017

Olivier PARIS
SAS OLIE SPIRIT
Commissaire à la transformation

PARIS

SAS OLIE SPIRIT
3, avenue du château
78150 LE CHESNAY
RCS 792 385 411